

**Procès-verbal
de l'AGA de l'APELN
tenue le 27 août 2017 à 9 h à la
Salle Aimélaçois de Saint-Aimé-des-Lacs**

1 – Un mot de bienvenue est adressé par Louise Fortier, la présidente de l'APELN, aux membres présents. Elle remercie Mesdames Claire Gagnon, mairesse, Monique Gravel, conseillère, et Monsieur Thomas-Louis Thivierge, conseiller de leur présence. Elle souligne également le soutien offert par Madame Suzanne Gaudreault qui s'est rendu au bureau municipal samedi après-midi pour tenter de résoudre un problème technique. Elle constate le quorum, car plus de 19 membres-proprétaires sont présents (48 représentants propriétaires pour un total de 65 membres).

Louise Fortier profite de l'introduction de l'assemblée pour expliquer les raisons de sa présence à la présidence de cette rencontre : Philippe Rouleau, président 2016-17 ne pouvait plus occuper le poste de président ni celui d'administrateur de l'Association, ayant accepté un poste au développement commercial de la MRC. Elle explique ensuite la raison de la présence des membres du conseil municipal. Mme Fortier rappelle à l'assemblée la mission de l'APELN.

2 – Sylvain Gélinas fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose de modifier les deux points 11 en points 11-a et 11-b. Bernard Maltais demande d'ajouter le sujet de la fleur d'eau au divers. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Philippe Rouleau, appuyée par Jacques Tremblay.

3 – Louise Fortier présente les membres du conseil d'administration : Marie-Andrée Savard, vice-présidente, Jean-François Laberge, trésorier, Sylvain Gélinas, secrétaire, Michel Fortin, administrateur responsable du comité des bouées, Claude Boivin, administrateur, membre du comité des bouées, Pascal Dufour, administrateur.

Elle présente aussi Jeff Goulet, biologiste de l'Organisme des bassins versants Charlevoix-Montmorency (OBV-CM) qui présentera les projets conjoints de l'OBV et de l'APELN.

4 – Sylvain Gélinas fait la lecture sommaire du procès-verbal de la réunion de l'AGA 2016. L'adoption du procès-verbal est proposée par Philippe Rouleau, appuyée par Alain Desmeules.

5 – Jean-François Laberge présente les états financiers 2016-17. Héléna Martel demande si la taxe de secteur prélevée par la municipalité est entièrement remise à l'APELN, les administrateurs lui confirment que c'est le cas. Madame Julie Massicote demande la raison de l'absence des revenus de 5 000 \$ des

commandites des bouées qui apparaissaient en 2016, ce qui lui est expliqué à sa satisfaction : il s'agit de contrats de 5 ans, et que les revenus de 500 \$ de cette année résultent de l'arrivée de deux nouveaux commanditaires. L'adoption des états financiers est proposée par Jean Beaulieu, appuyée par Gaston Dufour.

6 – Les vérificateurs, Michel D'Amours et Simon Lapointe, présentent tour à tour leur rapport. L'adoption des rapports des vérificateurs est proposée par Philippe Rouleau, appuyée par Gaston Dufour.

7 – La vidéo du Lac Sept-Îles est présentée <https://youtu.be/UWVj6dgh37A>. En amont de la présentation, Louise Fortier demande aux membres présents de la visionner en s'interrogeant individuellement sur ce que chacun et chacune peut apporter pour améliorer la situation du lac. Les membres présents demandent à ce que le lien de ce film soit versé sur le site Internet de l'APELN. On y souligne l'importance des interventions suivantes :

- revégétaliser les berges,
- proscrire l'utilisation d'engrais,
- limiter la coupe des herbes dans les fossés,
- changer le comportement des plaisanciers en adoptant une vitesse de 5 km/h en zone d'eau peu profonde (moins de 300 m du rivage et moins de 5 m de profondeur),
- mettre les installations septiques aux normes, pour le traitement des eaux usées.

8 – Louise Fortier présente son rapport de l'année qui se termine. Elle appuie tout d'abord sa réflexion sur les bases de la vidéo présentée précédemment afin de faire comprendre à l'assemblée la nécessité pour chacun de faire un effort volontaire comme solution principale. En résumé, pour 2016-2017, les enjeux et les actions à prendre ont été revus, mais certains efforts comme la végétalisation des berges doivent se poursuivre. En 2017-2018, les actions qui doivent être prises en rapport aux mauvais résultats des tests de diatomées, qui seront présentés par la vice-présidente dans les prochains points, mobiliseront les énergies des membres du CA de l'Association.

9 – Marie-Andrée Savard présente le rapport des tests de diatomées effectués par Cima+. Elle fait la lecture de la conclusion. Lors des tests faits en 2010, un ralentissement du vieillissement du lac avait été constaté. Cependant, les résultats de l'étude actuelle, dont les prélèvements ont été faits en août 2016, sont alarmants.

- Accroissement alarmant de la dégradation du lac depuis 2010;
- Réapparition de 2 espèces de diatomées qui préfèrent les conditions eutrophes;
- Ces espèces préfèrent les lacs en vieillissement enrichis en phosphore, le nutriment des algues;
- La cause la plus probable serait les installations septiques, surtout les

champs d'épuration (la durée de vie des champs d'épuration est de 25 ans).

Les administrateurs de l'APELN proposent les actions suivantes, en collaboration avec l'OBV, la MRC et la municipalité :

- Analyses de sol ou d'eau des terrains où les installations septiques sont âgées de 18-20 ans et plus. Des soumissions ont été demandées.
- Analyses des tributaires (ruisseaux), certains où des problèmes ont été constatés par le passé et de nouveaux tests seront faits pour s'assurer qu'ils ne présentent pas de problème.
- Analyse de sol ou d'eau des terrains du bassin versant.
- Faucardage localisé des algues à certains endroits ciblés avec l'OBV (accord du ministère de l'Environnement requis-CA).

Elle poursuit avec la présentation du rapport des tests d'eau du Réseau de surveillance volontaire des lacs qui démontrent une dégradation de la transparence. D'autres tests seront effectués au cours des prochaines semaines. Elle conclut sa présentation en mentionnant la présence du triton vert, une espèce de salamandre vivant dans les milieux humides.

À ce moment-ci, Jean-Louis Côté intervient pour souligner le niveau exceptionnellement élevé du lac cette année, tellement qu'il propose que l'eau ait pu atteindre les champs d'épuration à certains endroits. Il mentionne ensuite la présence accrue d'embarcations d'usagers non-résidents du lac qui peuvent être mis à l'eau pour une somme dérisoire. Il propose l'augmentation du tarif à la rampe de mise à l'eau et il demande une contribution accrue de la municipalité.

Jacques Tremblay intervient pour nous dire qu'il a constaté que la décharge remonte vers le lac et qu'il y a une présence accrue de sédiments. Il demande que soit faite une vérification en rapport à la présence de barrages de castors.

Agathe Gagnon intervient pour dire qu'elle a constaté que l'eau remonte dans la charge Gagouette beaucoup plus haut qu'à l'habitude.

Jean Giroux intervient pour demander que la gestion des barrages de castors soit entreprise pour aider à contrôler le niveau du lac. Il mentionne que la personne responsable de trapper les castors a constaté que des pièges auraient été vandalisés, possiblement par des personnes qui ne sont pas d'accord avec cette pratique.

Bernard Maltais parle de la présence d'une clôture accumulant des débris traversant la décharge. Il mentionne que la municipalité est responsable de la

gestion de la décharge et qu'il a personnellement avisé les conseillers des problèmes soulevés aujourd'hui.

10 – Jeff Goulet pose quelques questions à Agathe Gagnon au sujet de ses observations mentionnées au point 9. Il informe l'assemblée qu'il effectuera un suivi à ce sujet. Il présente ensuite le rapport des travaux de l'OBV-CM, dont l'aménagement de l'habitat du poisson dans le ruisseau réalisé en 2016 qui semble fonctionner. L'émergence des alevins dans le ruisseau des Cèdres a été constatée malgré les conditions peu favorables. Des aménagements pourraient y être effectués pour augmenter le succès de la fraie. Il présente la cartographie faite des cours d'eau et des fossés du lac tout en mentionnant qu'elle doit faire l'objet d'une approbation du ministère de l'Environnement. L'OBV-CM continuera d'appuyer l'APELN dans ses actions et de lui offrir son soutien technique.

André Dion intervient pour parler de la présence de l'Omble chevalier dans le lac et pour demander qu'un affichage soit installé à l'intention des pêcheurs pour la remise à l'eau de ce poisson s'il est pêché pour préserver cette ressource, s'il y a lieu.

11 a) – Michel Fortin présente la complexité des interventions pour la sauvegarde de la qualité de l'eau du lac. Il donne des informations au sujet du regroupement Coalition navigation qui intervient auprès des divers paliers de gouvernement pour obtenir des changements qui accorderaient aux municipalités la compétence en matière de navigation. La Coalition permet également de faciliter l'échange d'informations entre les diverses associations membres. Elle insiste sur l'importance d'adopter une vitesse de 5 km/h ou moins en zone peu profonde, 5 m, et à moins de 300 m du rivage. Il informe les membres que l'Association souhaite devenir membre de la Coalition navigation pour profiter des études et de tous les renseignements que cet organisme détient.

Michel Fortin présente la carte des caractéristiques physiques du lac Nairne avec l'emplacement des bouées actuelles. Il présente ensuite une carte sur laquelle l'APELN travaille en collaboration avec divers organismes. Cette carte présente une proposition initiale pour une navigation écoresponsable sur le lac. Des zones situées à 150 m du rivage pour la navigation motorisée et à 300 m du rivage pour l'utilisation de bateaux à ballasts pleins (bateaux à vague). Il mentionne que ces dernières embarcations créent une colonne d'eau qui « brasse » les sédiments jusqu'à 5,5 m de profondeur.

11 b) – Michel Fortin présente les informations qui ont été transmises par Benoit Thomas du MFFQ au sujet des poissons dans le lac, notamment l'Omble chevalier, dont les conditions de vie de l'Omble de fontaine et de l'Omble chevalier. Le problème le plus aigu étant le manque d'oxygène : les vents et les vagues ne favorisent pas l'oxygénation de l'eau du lac. Plus l'été avance, plus l'eau de surface se réchauffe pour les poissons et l'oxygène se raréfie en eau

profonde. Les poissons n'ont plus qu'une petite zone en profondeur modérée pour survivre. Le dernier Omble chevalier a été observé en 2005, un seul a été observé cette année-là. Le gouvernement accepterait de payer pour la réintroduction de l'Ombre chevalier quand il lui sera présenté un rapport sur la qualité de l'eau. La possibilité d'empêcher temporairement la pêche sur la glace est étudiée par l'APELN en collaboration avec l'OBV-CM et la municipalité. M. Fortin insiste sur l'importance de l'implication de tous les riverains et de la municipalité dans l'amélioration de la qualité de l'eau. Il en va de la qualité de vie des riverains et de la valeur des propriétés riveraines. Au terme de cette présentation, il est demandé à l'assemblée de proposer et d'entériner une motion pour demander au MFFQ de repousser la date d'ouverture de la pêche sur le lac Nairne de sorte qu'il n'y aura pas, en 2018, de pêche sur la glace pour préserver la ressource.

Felix Savard propose que l'APELN demande au ministère que la date d'ouverture de la pêche soit retardée au printemps 2018 afin que la pêche sur la glace soit impossible. Jocelyne Dallaire appuie la proposition. L'assemblée est en faveur de cette demande. Certains membres suggèrent même que la pêche soit carrément interdite pour un certain temps.

À ce moment-ci, Jocelyne Dallaire intervient pour mentionner qu'elle a constaté que des bateaux avec couchette avaient séjourné sur le lac au cours de l'été. Elle demande aussi que les frais de mise à l'eau pour les non-résidents soient augmentés. Elle remet en question également la qualité du lavage des bateaux avant leur mise à l'eau. Enfin, elle souhaite souligner que le camping de Dave Dallaire s'est conformé aux normes et qu'il a finalement corrigé ses installations septiques et mis des quais flottants locatifs à son camping.

En réponse à la demande d'augmenter la tarification pour les embarcations visiteuses, Louise Fortier souligne l'importance de ne pas demander trop cher lors de la mise à l'eau pour ne pas favoriser la mise à l'eau illégale, ailleurs qu'à la plage municipale.

Agathe Gagnon intervient pour noter la présence de nombreuses embarcations à la plage municipale. Elle demande si les roulottes de la base de plein air paient la taxe de secteur. Enfin, elle s'exprime sur les heures d'utilisation de l'hydravion commercial.

André Dion s'exprime à nouveau sur l'Ombre chevalier et sa remise à l'eau. Il demande l'adoption immédiate de la carte écoresponsable proposée par Michel Fortin.

En rapport à l'utilisation des avions sur le lac, Julie Massicote propose que l'APELN communique avec l'association du lac à la Tortue qui a encadré l'utilisation des avions.

Louise Fortier insiste sur le fait que le lavage des embarcations avant la mise à l'eau est essentiel pour éviter l'implantation du myriophylle à épi et de la moule zébrée dans le lac.

Jean Beaulieu insiste sur l'importance d'agir rapidement pour améliorer la qualité de l'eau pour nous, nos enfants et la valeur de nos propriétés. Il souligne que peu de propriétaires sont présents. Il demande aux propriétaires présents de sensibiliser les propriétaires absents, leurs voisins.

Mme Fortier insiste sur l'importance de continuer les efforts.

12 – Tout au long de la rencontre, les membres du CA de l'Association insistent sur l'importance de la revitalisation des berges, il n'est donc pas discuté de la végétalisation à ce point-ci.

13 – Michel D'Amours et Simon Lapointe sont invités à occuper les postes de président et de secrétaire d'élection. Les propositions suivantes sont faites :

- Martin Jean propose Michel Fortin
- Jean Beaulieu propose Claude Jutras
- Claude Boivin propose Jean-François Laberge
- Denise Angers propose Philippe Rouleau
- Felix Savard propose Marie-Andrée Savard
- Diane Allaire propose Louise Fortier

Toutes les personnes proposées ont accepté de se présenter. Étant donné que Claude Jutras a présenté sa candidature par procuration, elle est convenue acceptée. Avec les trois administrateurs actuellement en seconde année de mandat, le conseil d'administration est composé de neuf administrateurs.

14 – Élections des vérificateurs : Denise Angers propose la reconduction des deux vérificateurs et Philippe Rouleau l'appuie. Les deux vérificateurs acceptent.

15- Varia

- Bernard Maltais ayant quitté l'assemblée, la fleur d'eau n'est pas traitée.
- Diane Allaire se questionne sur la conformité des installations septiques des campings autour du lac.
- Denise Angers demande si le choix des propriétés qui subiront une analyse de sol pour les installations septiques a été fait et demande également quand les propriétaires seront avisés. Louise Fortier lui confirme que tous les propriétaires seront avisés par la municipalité.
- Jean-Louis Côté s'interroge à savoir si la cartographie demandée auprès de la MRC a été mise à jour. Louise Fortier lui rappelle que Jeff Goulet a justement présenté cette cartographie qui sera déposée auprès du ministère pour être approuvée.
- Jean-Louis Côté demande à l'APELN de chercher des sommes d'argent supplémentaires pour aider au financement des projets.

- Héléna Martel demande à ce que les vidanges des fosses hermétiques, sans champ d'épuration, soient vérifiées afin de confirmer qu'elles sont conformes et qu'elles ne sont pas percées.
- Agathe Gagnon demande si un registre des résidents permanents et des résidents non permanents est tenu pour le test des installations septiques.
- Julie Massicote demande s'il y a moyen de communiquer avec les propriétaires absents.
- Jean Beaulieu demande que l'APELN s'adresse aux propriétaires de l'hydravion pour les sensibiliser au fait que s'ils se posent sur les autres cours d'eau qu'ils puissent importer des organismes indésirables dans le lac. Louise Fortier l'informe que les propriétaires de l'hydravion sont actuellement présents.

17 – Denise Angers propose la levée de l'assemblée à 12 h 10.

Louise Fortier, présidente

Sylvain Gélinas, secrétaire